



Section de Corse – 2 rue Gabriel Peri 20000 AJACCIO

## **COMMUNIQUE**

### **De Tchernobyl à Fukushima, escale en Corse**

Suite à l'accident de Tchernobyl, dans un contexte où une catastrophe aussi grave s'est produite au Japon, pour laquelle les conséquences ne sont encore ni clairement évoquées ni évaluées, et dont la gestion semble opaque et improvisée, la question du nucléaire interpelle tous les citoyens, à la croisée des chemins du droit à la santé, du droit au développement, du droit à l'information.

En Corse, une des régions d'Europe les plus exposées à l'impact du nuage radioactif, et plus de vingt-cinq ans après les faits, nous en sommes toujours à constater les difficultés à mettre sur pied une enquête sur les véritables conséquences épidémiologiques de cette exposition des populations civiles, sous-informées, voire désinformées à l'époque. Souvenons nous qu'alors, l'État avait refusé de financer le cahier des charges de cette enquête.

Aujourd'hui les élus de la Collectivité Territoriale de Corse s'appliquent à corriger cette carence et prévoient de confier cette étude à un organisme indépendant via un appel d'offre européen qui devrait être effectif avant l'été.

Au même moment, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris examine la poursuite ou non de l'enquête ouverte en 2001 sur l'impact du nuage de Tchernobyl; le parquet général souhaitant quant à lui requérir un non-lieu au motif de « bonne administration de la justice », faisant aussitôt réagir les présidents du Conseil Exécutif et de l'Assemblée Territoriale de Corse, Paul Giacobbi et Dominique Bucchini, qui dans une lettre à la Chancellerie, expriment leur incompréhension et leur désapprobation devant l'éventuel arrêt de cette procédure.

La section de Corse de la Ligue des Droits de l'Homme apporte son soutien à leur démarche, et s'inquiète de l'attitude du parquet général qui pourrait aboutir à étouffer l'instruction pénale, laquelle porte sur le droit fondamental des populations à être officiellement informées lors des catastrophes nucléaires.

Ajaccio le 05 mai 2011.